

Environnement | Macaron « 0% Pesticides » pour Les Vignerons de Buzet !

LES VIGNERONS DE



BUZET

S'engager autrement!

Depuis plus d'une décennie les Vignerons de Buzet ont entrepris « une démarche qui consiste à réduire voire à supprimer l'usage des pesticides dans leur ensemble et des produits de synthèse en particulier », assurent-ils. Aujourd'hui, recevoir le Macaron « 0% pesticides » par l'organisme indépendant « Vins & Santé » consacre toutes ces années de démarche éco-responsable...

En mai dernier, les Vignerons de Buzet ont envoyé une sélection de vins, représentative de l'ensemble de leur offre, à l'organisme indépendant Vins & Santé pour réaliser des analyses afin de détecter et de quantifier les molécules les plus couramment utilisées en viticulture. Suite à cela cet organisme a décidé de distinguer la cave en lui remettant le Macaron « 0% pesticides » récompensant la démarche éco-responsable menée par les Vignerons depuis plusieurs années déjà. **Le Baron d'Ardeuil distingué** Les Vignerons ont choisi de ne pas envoyer un échantillon de chacun de leurs vins, car « l'objectif n'est pas forcément que toutes nos bouteilles portent le même message, mais de s'assurer que le travail de long terme effectué sur nos pratiques culturelles répond à nos engagements d'une viticulture respectueuse de l'Homme et de la Nature. » Grâce à ces analyses, c'est le Baron d'Ardeuil qui a été distingué. **Vins & Santé, organisme indépendant et reconnu** Les Vignerons de Buzet ont donc choisi l'organisme indépendant « Vins & Santé » pour réaliser ces analyses. Créé en 1995, il a pour dessein de distinguer des vins bons et sains. Pour ce faire, il fait analyser les échantillons de vins par les laboratoires d'œnologie Dubernet possédant l'accréditation COFRAC?. « Nous ne mettons pas en doute leurs résultats, précisent les Vignerons, mais par simple précaution, et sans que nous y soyons obligés, avant chaque mise en bouteille porteuse de ce message, nous aurons effectué notre analyse auprès d'un autre laboratoire indépendant. » ainsi, les consommateurs pourront être doublement rassurés de la non utilisation de pesticides par les Vignerons.

?Le COFRAC est le Comité français d'accréditation chargé de l'accréditation des laboratoires, organismes certificateurs et d'inspection.



Sybille Rousseau

Crédit Photo : Vignerons de Buzet

Publié sur aqui.fr le 11/07/2017

[Url de cet article](#)